

N°2019-1 / Mars 2019

////////////////////////////////////
TABLEAU DE B  **RD**

LE MARCHÉ DU TRAVAIL
DES PERSONNES HANDICAPÉES

////////////////////////////////////
BILAN
ANNÉE  **2018**

CORSE



agefiph

ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

- La demande d'emploi - page 3
- Cap emploi : les insertions - page 5
- Cap emploi : les maintiens - page 6
- La création d'activité - page 7
- Les contrats aidés - page 7
- Les contrats en alternance - page 8
- Les données locales - page 9

SYNTHÈSE

Un nombre de demandeurs d'emploi handicapés en recul mais une ancienneté moyenne d'inscription qui continue de s'allonger

A fin décembre 2018, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés (DEBOE) s'élève à près de 2 200, en baisse de 5% en un an.

Les DEBOE représentent 8,4% de l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ils présentent toujours des difficultés particulières d'insertion avec un âge élevé (52% ont 50 ans ou plus contre 27% pour le tout public) et un plus bas niveau de formation (34% ont un niveau bac ou plus contre 52% pour le tout public). Ces difficultés se matérialisent par une forte ancienneté d'inscription au chômage : 613 jours en moyenne (+17 jours en un an).

Le nombre d'insertions de personnes handicapées accompagnées par Cap emploi est en diminution

En 2018, le Cap emploi, qui accompagne vers l'emploi près de 1 500 personnes, a contribué à près de 450 recrutements de travailleurs handicapés (dont 49% concernent des femmes), soit une diminution de 15% en un an.

Les recrutements auprès des employeurs publics, très impactés par la diminution des contrats aidés, représentent 20% du total.

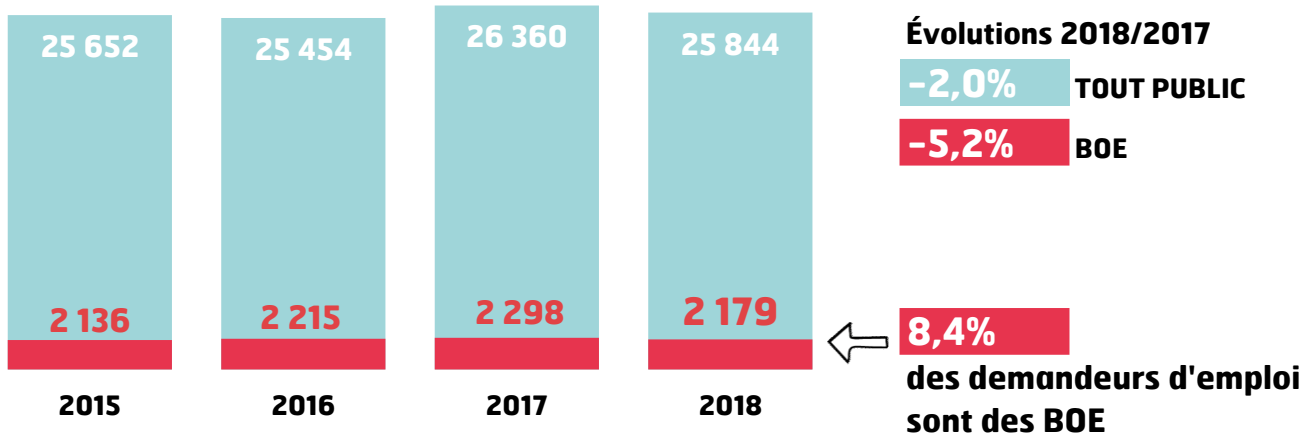
Le nombre de maintiens dans l'emploi est en diminution (-37% en un an), Cap emploi ayant réalisé près de 200 maintiens en 2018 (dont 56% concernent des femmes). Dans 63% des cas, les employeurs concernés ont plus de 20 salariés.

Une hausse des créations d'activité et des contrats d'apprentissage aidés financièrement par l'Agefiph

En 2018, l'Agefiph a aidé 87 personnes handicapées à créer leur activité, soit une hausse de 6% en un an. Les créateurs sont majoritairement des hommes (60%) et ont un niveau de formation supérieur à la moyenne, 39% ayant au moins le niveau bac. Par ailleurs, 22 personnes handicapées sont entrées en contrat d'apprentissage en 2018, soit une progression de 57% en un an. Les employeurs ont moins de 10 salariés dans 41% des cas.



ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

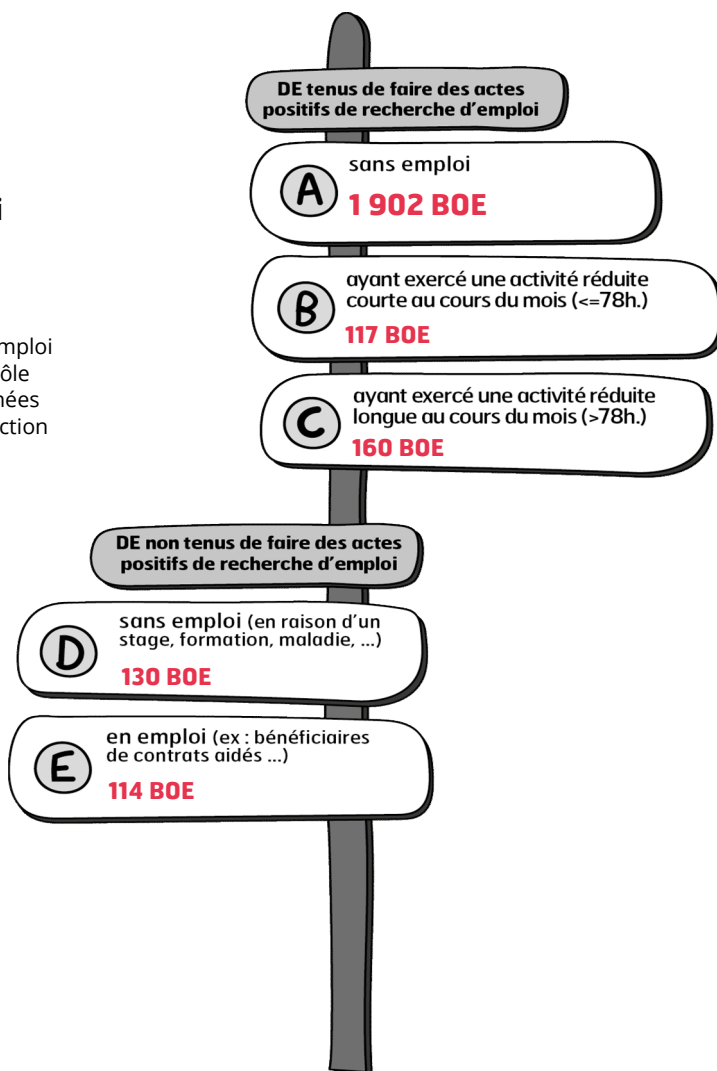
Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION



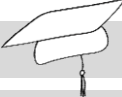



LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



25%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	55%
52%	50 ANS ET + 	27%
34%	 BAC ET +	52%
27%	NIVEAU < CAP	18%
33%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	26%
49%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	28%
16%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	7%
613 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE 	348 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

21% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

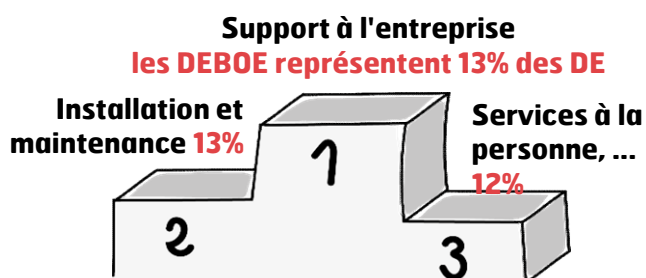
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION

17% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



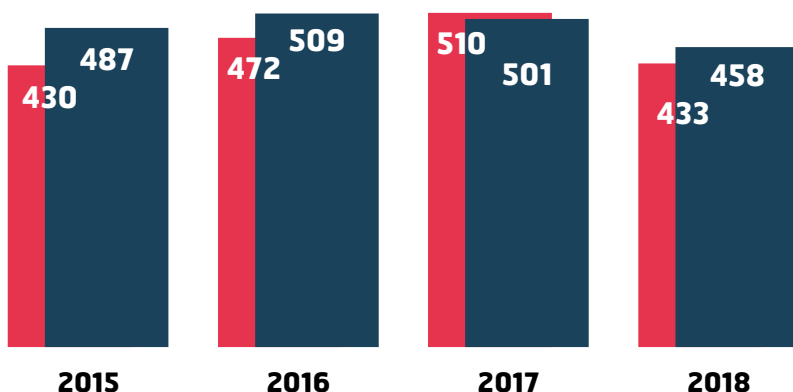
NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 8% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

ÉVOLUTION DES PLACEMENTS DANS LA RÉGION



Évolutions 2018/2017

-15% TOTAL DES PLACEMENTS

-9% CONVENTIONNELS

Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine dans son article 101 la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Présentes au niveau départemental, ces structures travaillent en lien avec les CDAPH, Pôle emploi et l'ensemble des acteurs concernés par l'emploi des personnes handicapées. Les données présentées sont extraites des rapports d'activité consolidés à fin décembre 2018.

Les placements conventionnels :

On entend par placements conventionnels, les contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

Attention : les placements conventionnels ne sont pas un sous-ensemble du total des contrats signés par Cap emploi car ils intègrent la création d'activité.

PROFIL DES PERSONNES EMBAUCHÉES DANS LA RÉGION

Femmes

49%



50 ans et +

36%



Bac et +

36%

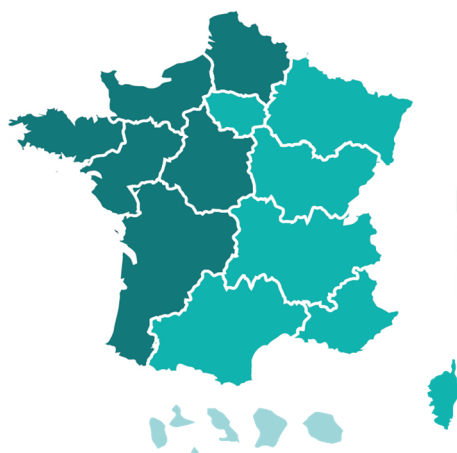


Accompagnement depuis 2 ans et +

27%



CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE PLACEMENTS CONVENTIONNELS POUR 100 PERSONNES ACCOMPAGNÉES



Moyenne France entière : 33

37 à 43

27 à 34

9 à 23

CARACTÉRISTIQUES DES PLACEMENTS CONVENTIONNELS DANS LA RÉGION

19% CDI

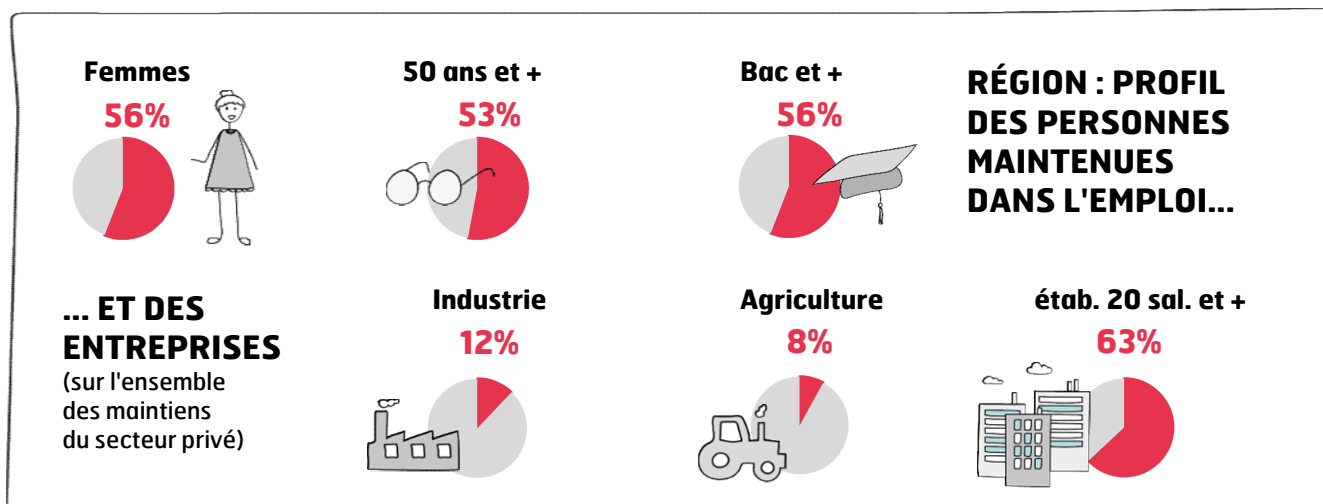
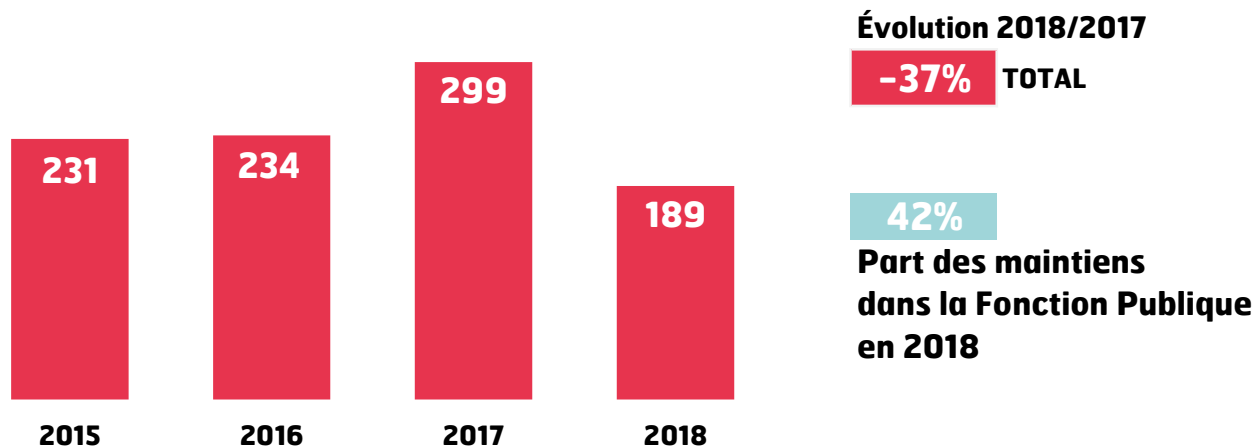
38% CONTRATS AIDÉS*

20% EMPLOYEURS PUBLICS

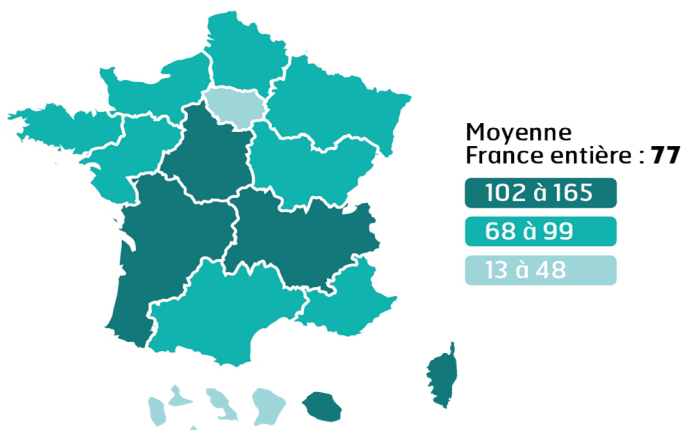
80 CRÉATIONS D'ACTIVITÉ

* Part des contrats aidés (CUI et alternance) au sein des placements conventionnels

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

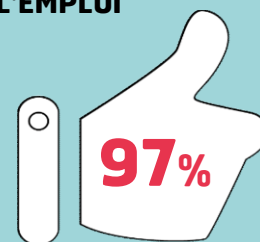


CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE MAINTIENS POUR 100 000 ACTIFS EN EMPLOI*



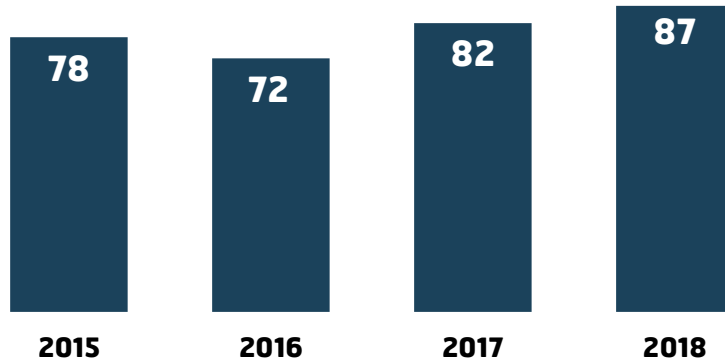
* Actifs en emploi : source Insee, 3ème trimestre 2018

TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI

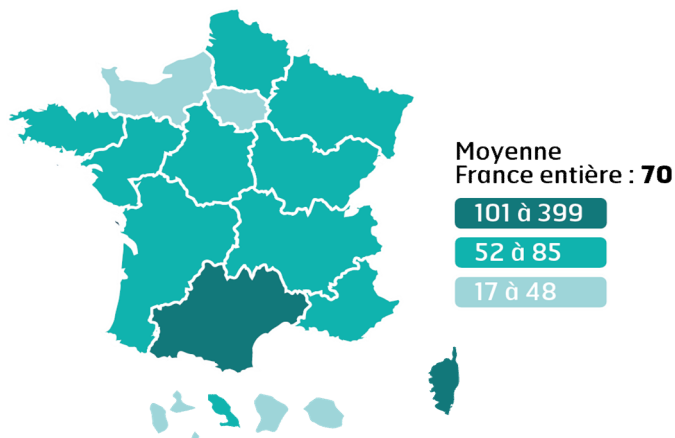


Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



CARTOGRAPHIE : NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ (aidées financièrement par l'Agefiph) POUR 10 000 DEBOE*



* DEBOE : demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Évolution 2018/2017

+6%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne handicapée.

Quel montant ? L'aide est forfaitaire et son montant est de 5 000 €.

CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

40% FEMMES

40% 50 ANS ET +

39% BAC ET +

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

PART DES BOE DANS LES CUI-CAE EN RÉGION

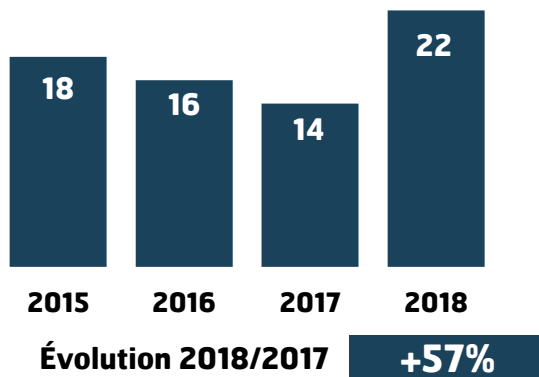


APPRENTISSAGE TOUT PUBLIC

1 247 contrats en 2018
dans la région (-1% en un an)

Source Dares, données de flux, France entière
(nouveaux contrats enregistrés dans le secteur privé)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat d'apprentissage est d'une durée minimum de 6 mois.

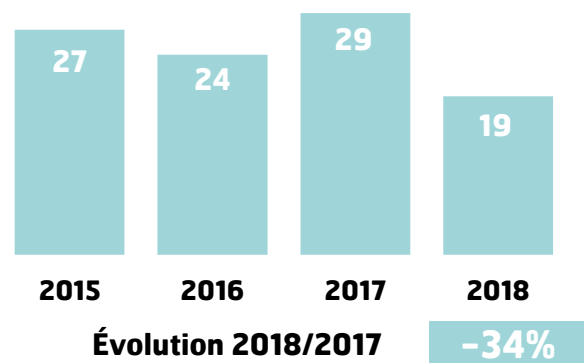
Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 3 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	18%
- DE 18 ANS	41%
BAC ET +	10%
HANDICAP MENTAL	27%
HANDICAP COGNITIF	18%
20 SALARIÉS ET +	41%
- DE 10 SALARIÉS	41%
TERTIAIRE	62%

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

Qui peut en bénéficier ?

Tout employeur d'une personne handicapée dès lors que le contrat de professionnalisation est d'une durée minimum de 6 mois.

Quel montant ?

Le montant maximum de l'aide est de 4 000 €. Il est proratisé en fonction de la durée du contrat.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

47%	FEMMES
58%	45 ANS ET +
21%	BAC ET +
53%	HANDICAP MOTEUR
21%	MALADIES INVALIDANTES
25%	20 SALARIÉS ET +
78%	TERTIAIRE



DONNÉES
LOCALES

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	515 531	+0,4%	5 970 909	-0,3%	8,6%	121 647	24%
REGION	2 179	-5,2%	25 844	-2,0%	8,4%	543	25%
2A-Corse-du-Sud	1 049	-5,8%	12 454	-2,2%	8,4%	328	31%
2B-Haute-Corse	1 130	-4,6%	13 390	-1,7%	8,4%	215	19%

* Lecture : au niveau national, 121 647 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 24% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

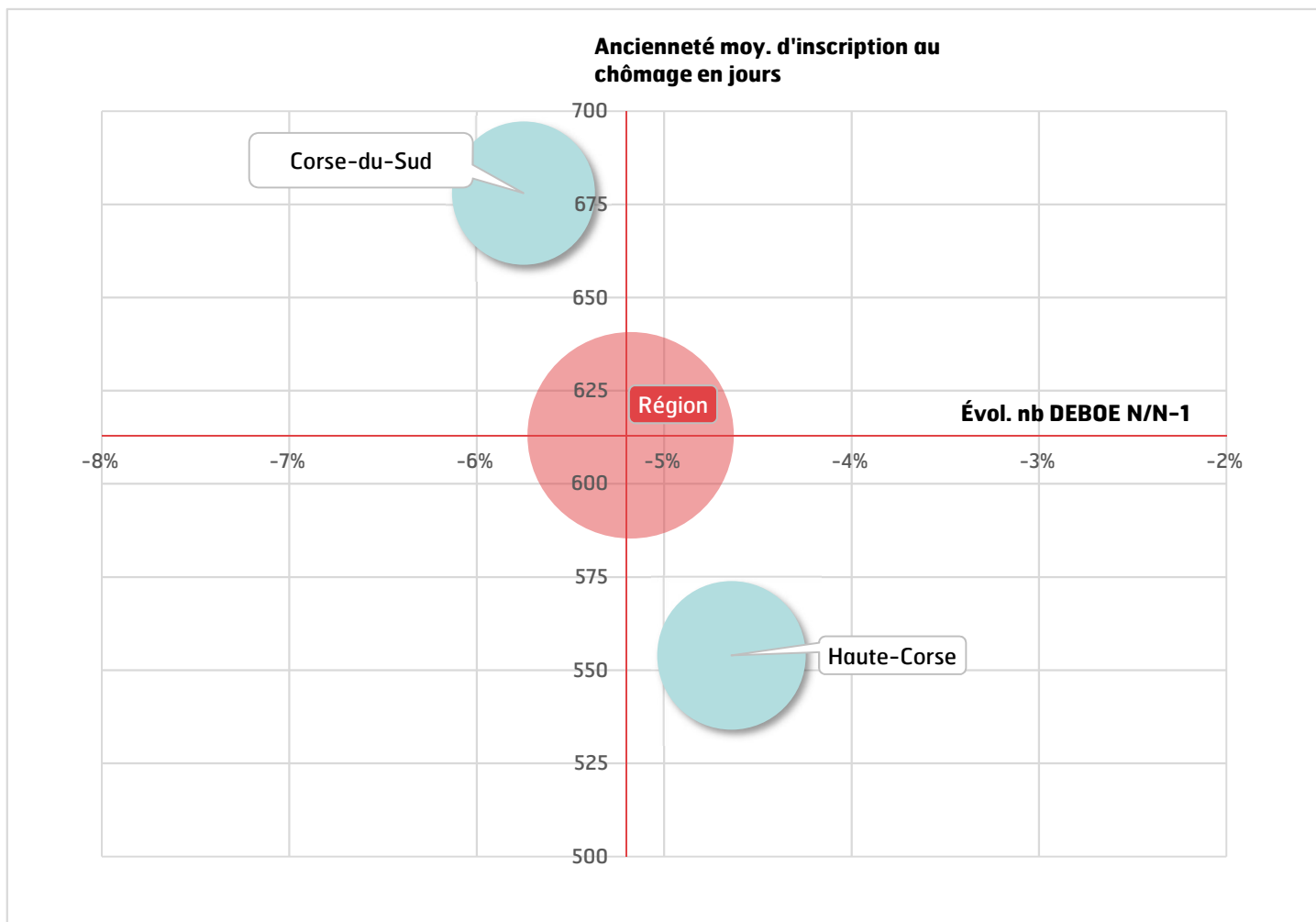
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	832	+28	630	+28	+202
REGION	613	+17	348	+8	+265
2A-Corse-du-Sud	678	+37	331	+8	+347
2B-Haute-Corse	554	-1	363	+7	+191

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 832 jours, soit 202 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1. Serv. à la personne et à la collectivité		2. Support à l'entreprise		3. Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	126 641	25%	79 840	15%	56 883	11%
REGION	448	21%	390	18%	373	17%
2A-Corse-du-Sud	233	22%	195	19%	172	16%
2B-Haute-Corse	215	19%	195	17%	201	18%

* Lecture : au niveau national, 25% des DEBOE soit 126 641 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Ensemble des contrats par structure Cap emploi	Nombre de contrats	Evol. N/N-1	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% personnes accompagnées depuis 2 ans et +
NATIONAL	84 358	+0,2%	52%	37%	37%	35%
REGION	433	-15%	49%	36%	36%	27%
CE 2A-Corse-du-Sud	223	-16%	50%	37%	35%	24%
CE 2B-Haute-Corse	210	-14%	49%	35%	37%	29%

Placements conventionnels par structure Cap emploi	Nb placements conventionnels*	Evol. N/N-1	Créations d'activité	% CDI	% employeurs publics	% contrats aidés**
NATIONAL	58 905	-5%	1 825	27%	22%	27%
REGION	458	-9%	80	19%	20%	38%
CE 2A-Corse-du-Sud	238	-9%	34	19%	18%	31%
CE 2B-Haute-Corse	220	-8%	46	19%	21%	46%

* Contrats de 3 mois et plus dont les contrats en alternance et les créations d'activité.

** Part des contrats aidés (CUI, alternance, ...) au sein des placements conventionnels.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	19 452	-12%	8%	91%	77
REGION	189	-37%	42%	97%	165
CE 2A-Corse-du-Sud	107	-37%	47%	98%	178
CE 2B-Haute-Corse	82	-37%	37%	97%	150

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	47%	49%	68%	22%	8%
REGION	56%	53%	56%	63%	12%	8%
CE 2A-Corse-du-Sud	61%	47%	60%	63%	18%	12%
CE 2B-Haute-Corse	49%	60%	52%	63%	6%	4%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	3 600	+14%	70	37%	31%	55%
REGION	87	+6%	399	40%	40%	39%
2A-Corse-du-Sud	31	-16%	296	26%	52%	33%
2B-Haute-Corse	55	+38%	487	49%	33%	44%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2018 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	2 567	2 396
REGION	22	19
2A-Corse-du-Sud	11	6
2B-Haute-Corse	11	13



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie